

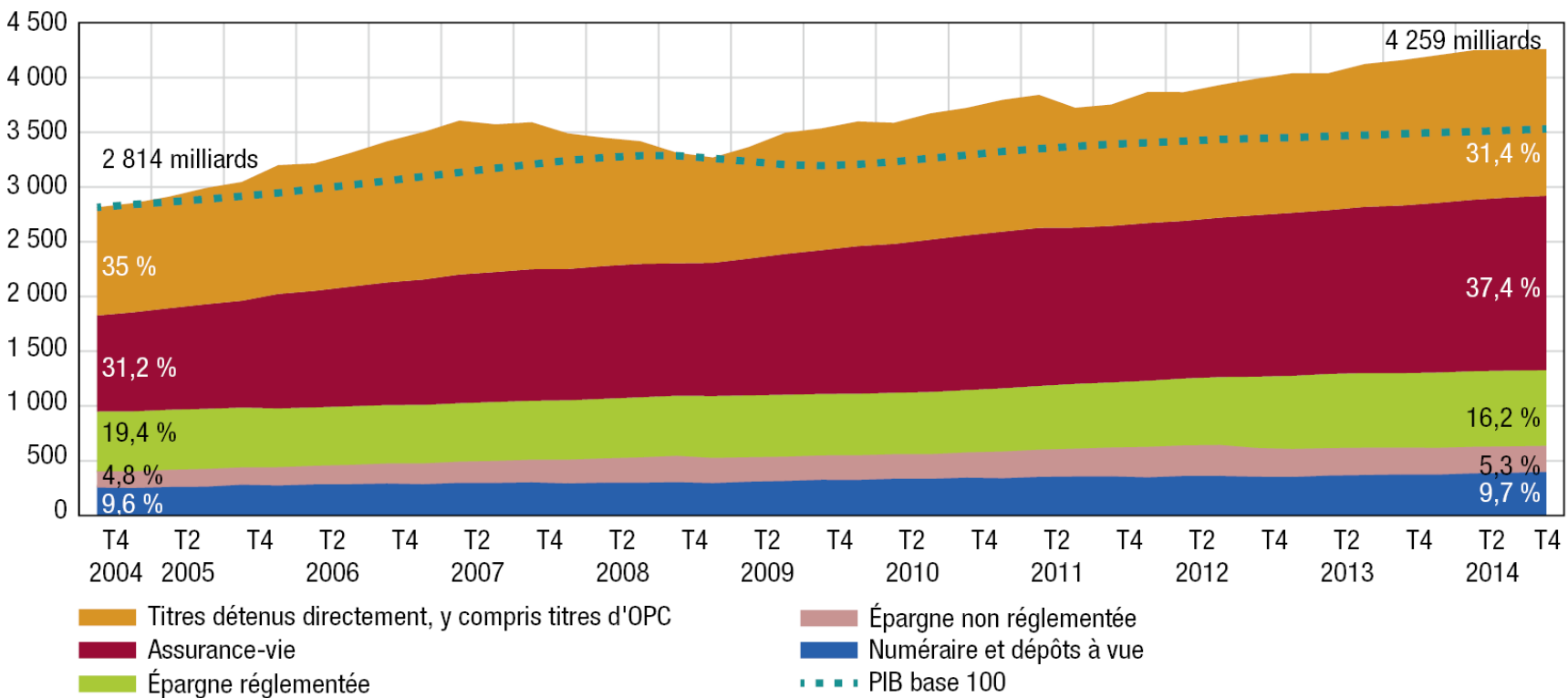
Observatoire de l'épargne réglementée
Présentation du rapport annuel 2014

Paris,
6 juillet 2015

1. La collecte de l'épargne réglementée

Évolution des placements financiers des ménages et du PIB depuis 2004

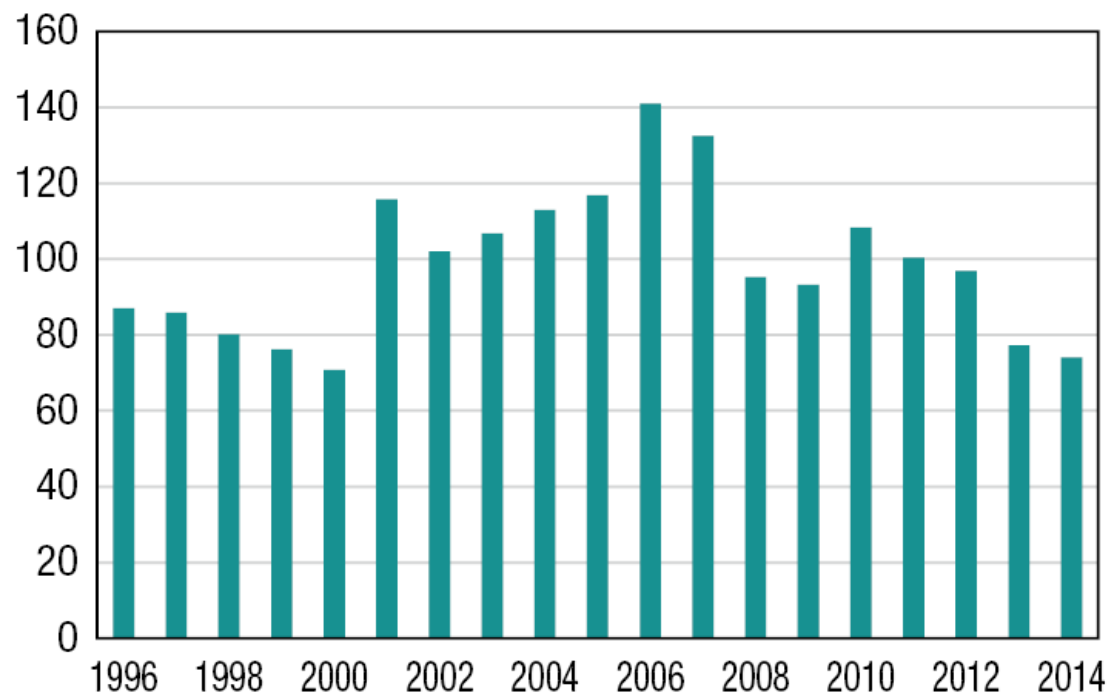
(en milliards d'euros)



Note : Épargne réglementée : livret A, LDD, LEP, PEL, PEP, CEL, livrets jeunes et autres.
 Épargne non réglementée : comptes à terme, livrets ordinaires.
 Source : Banque de France.

Flux annuel des placements financiers des ménages

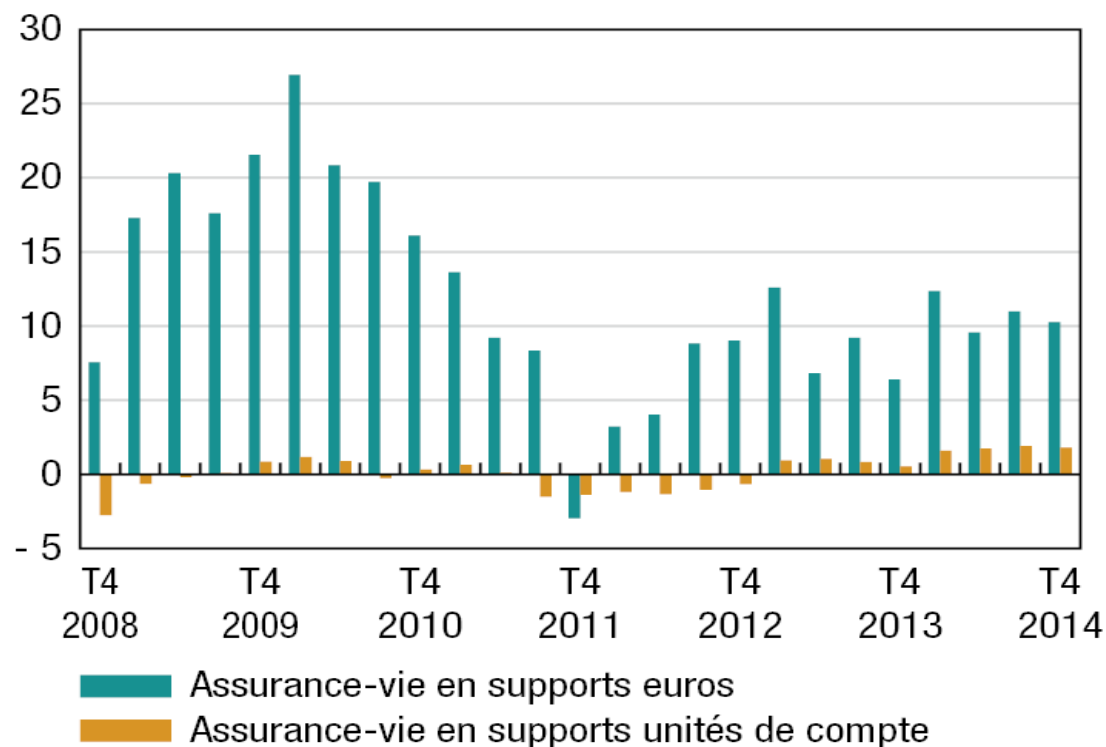
(flux annuels nets en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Assurance-vie : placements des ménages

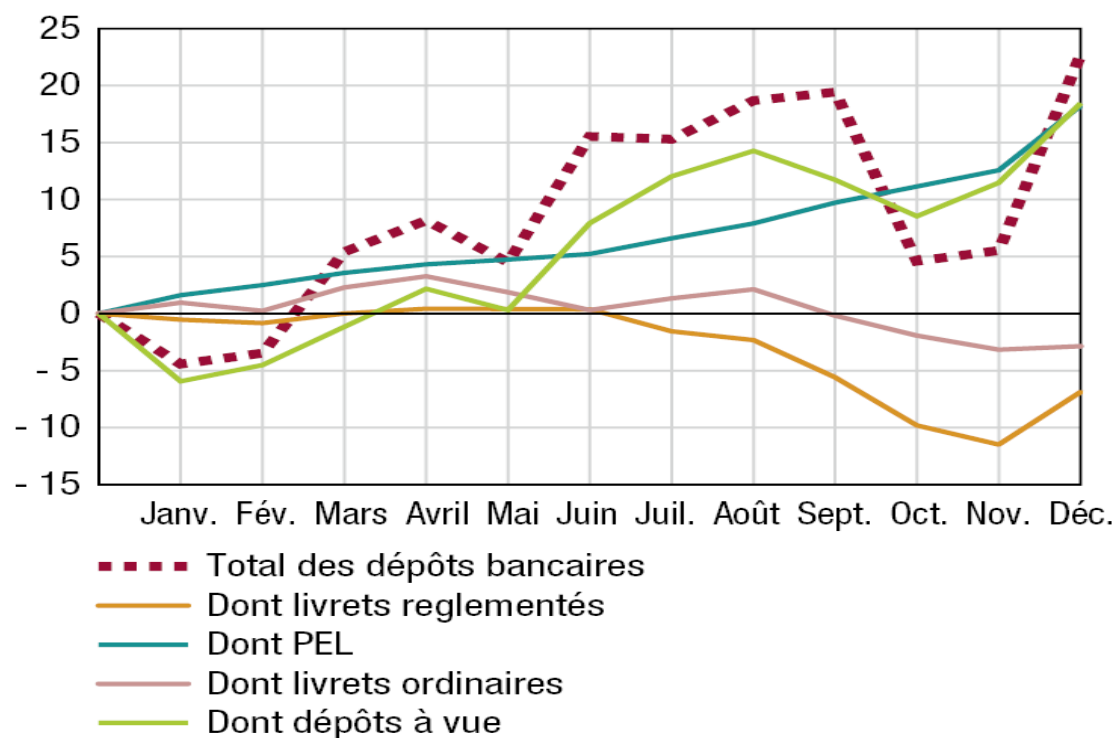
(flux nets trimestriels en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Dépôts bancaires : profil annuel des flux mensuels cumulés en 2014

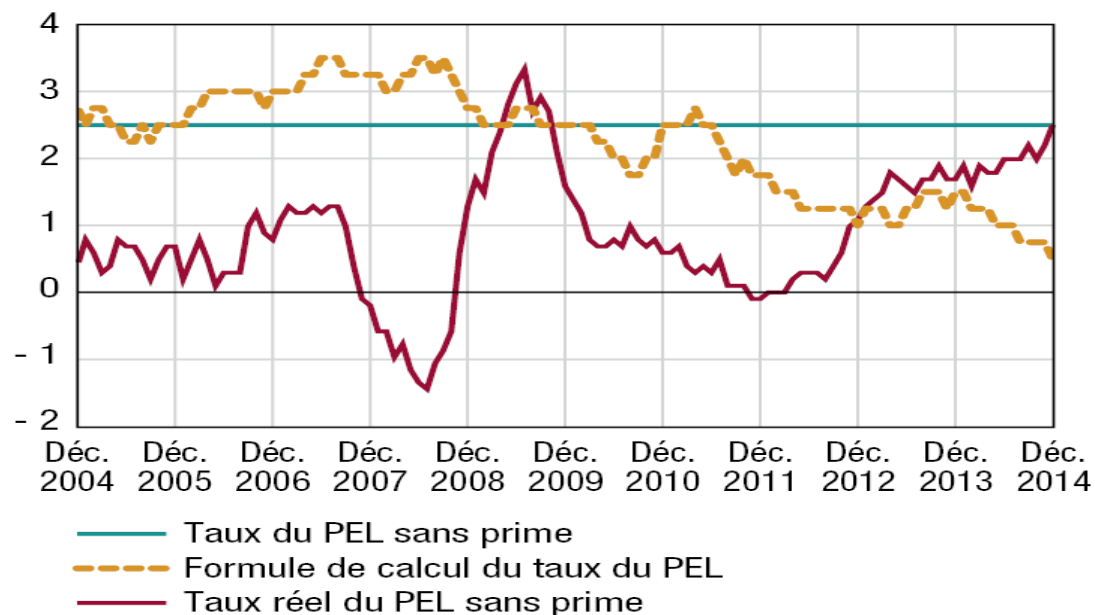
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Taux de rémunération du PEL

(en %)



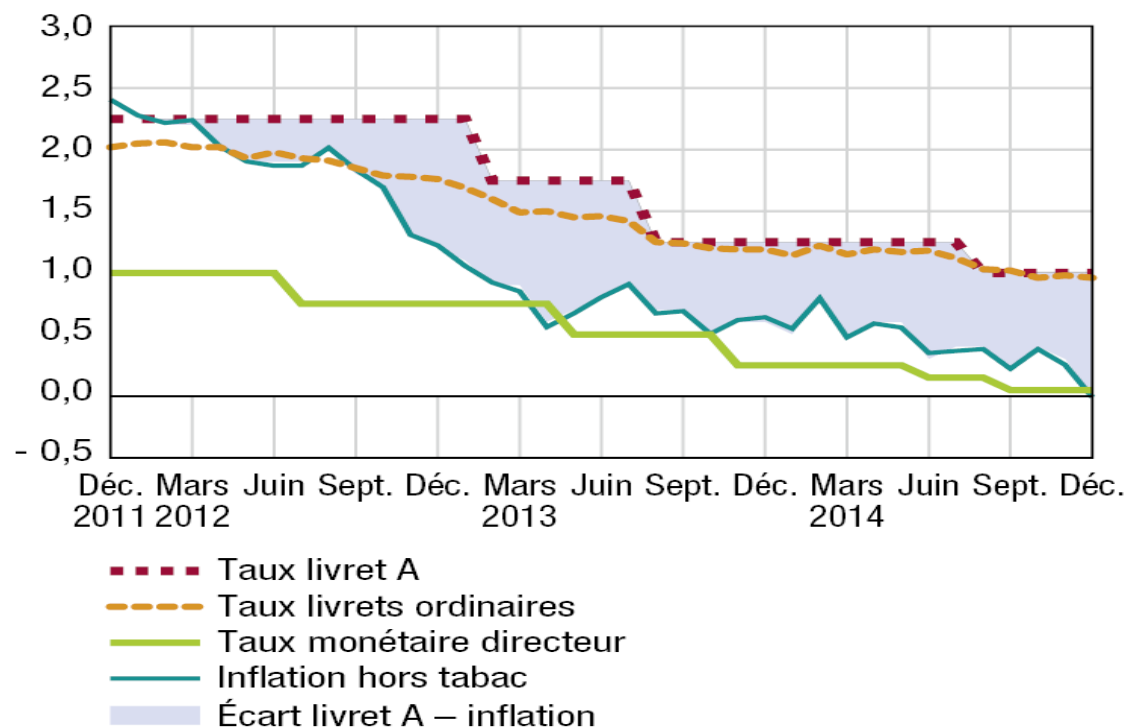
Notes : La formule de calcul s'établit comme suit, étant entendu que ce taux (arrondi au quart de point supérieur) ne saurait être inférieur au taux plancher de 2,5 % jusqu'au 1^{er} février 2015, fixé par arrêté du ministre des Finances et du Budget :

$$\text{taux de l'année } n = 0,7 \times \text{taux SWAP 5 ans en novembre de l'année } n-1 + 0,3 \times (\text{taux SWAP 10 ans en novembre de l'année } n-1 - \text{taux SWAP 2 ans en novembre de l'année } n-1).$$

Le taux réel du PEL est déflaté par l'indice des prix à la consommation hors tabac.
Source : Banque de France.

Taux de rémunération des placements des ménages

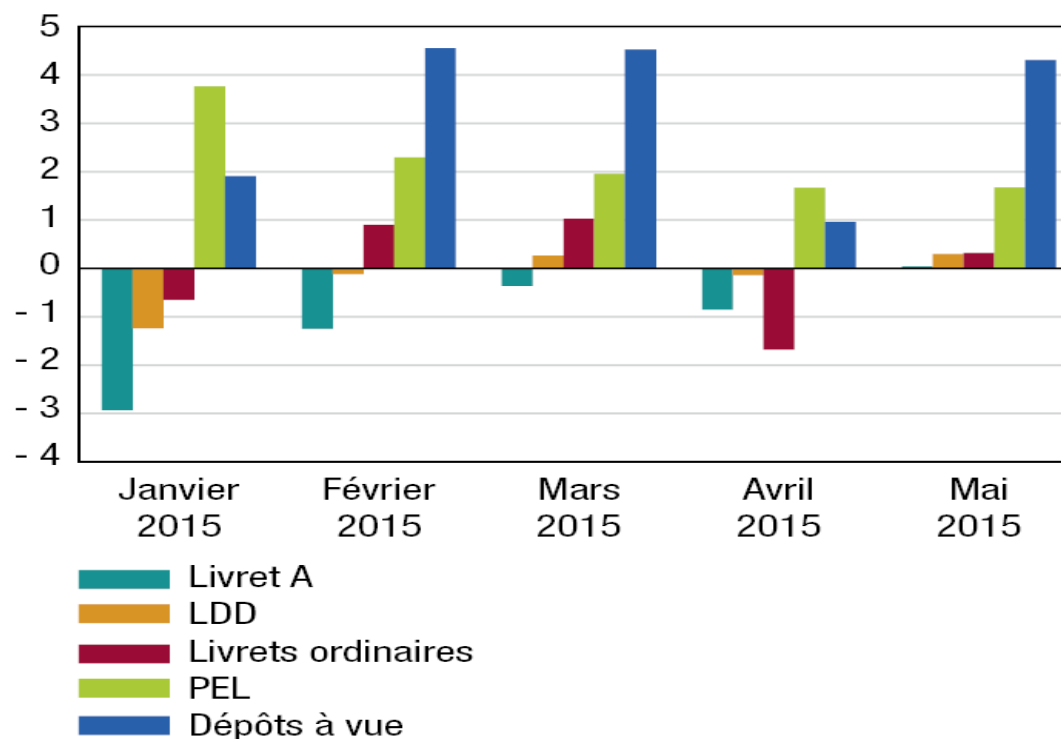
(en %)



Source : Banque de France.

Flux nets mensuels sur les dépôts bancaires en 2015

(corrigé des variations saisonnières, en milliards d'euros)

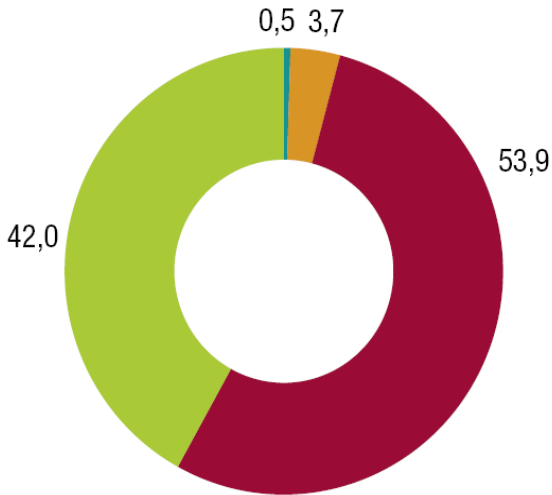


Source : Banque de France.

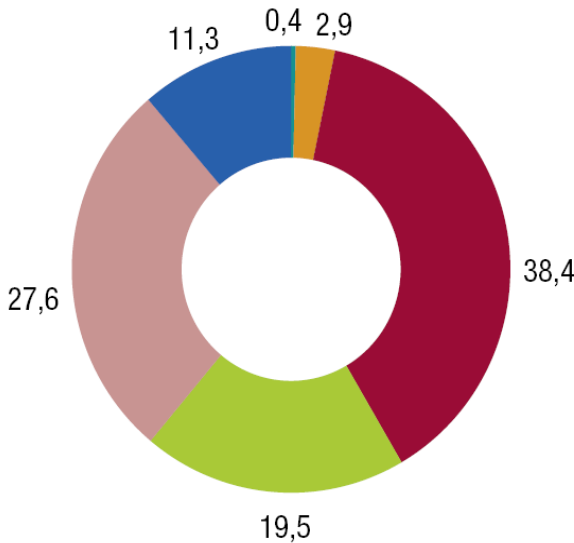
Livrets A détenus par les personnes physiques : ventilation de l'encours par tranche de solde créditeur

(en %)

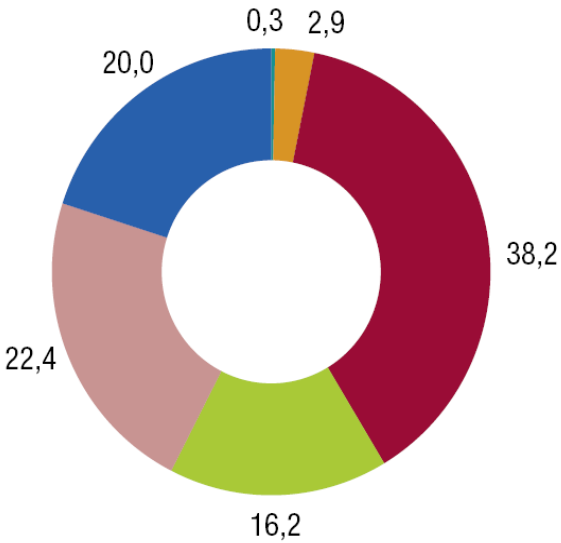
a) 2009



b) 2013



c) 2014

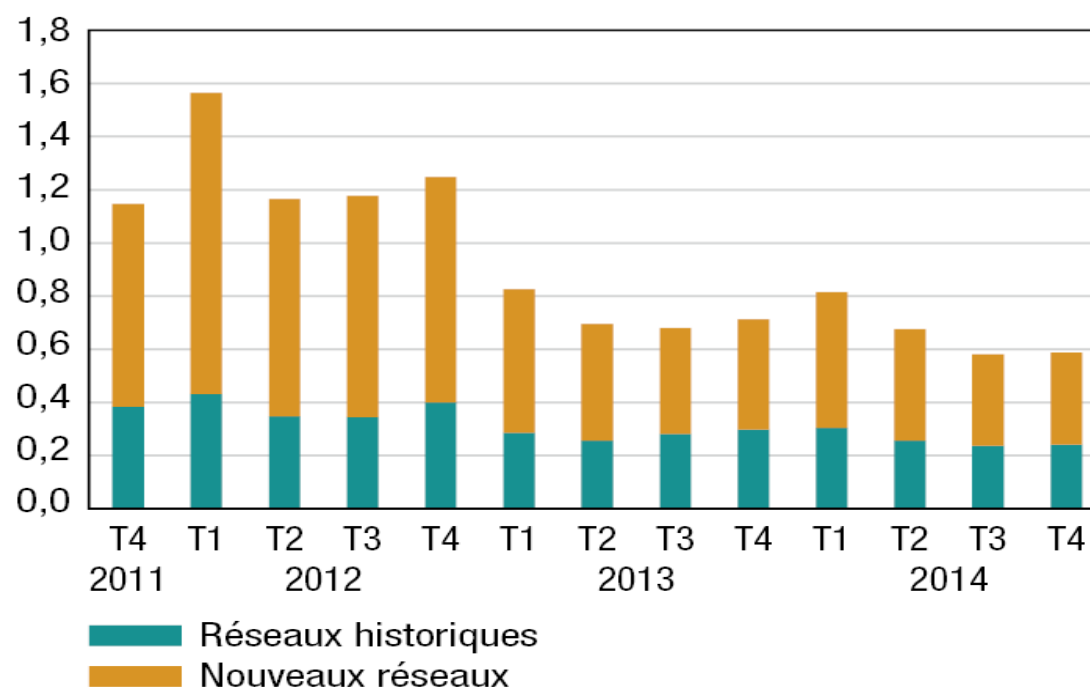


- Encours ≤ 150 euros
- Encours > 150 euros et ≤ 1 500 euros
- Encours > 1 500 euros et ≤ 15 300 euros
- Encours > 15 300 euros et ≤ 19 125 euros
- Encours > 19 125 euros et ≤ 22 950 euros
- Encours > 22 950 euros

Source : Banque de France.

Livrets A : nombre d'ouvertures par type de réseaux

(en millions)



Source : Banque de France.

2. Les emplois de l'épargne réglementée

Bilan simplifié du fonds d'épargne

(en milliards d'euros)

Au 31 décembre 2014



(*) Y compris ICNE et provisions.

Source : Caisse des Dépôts, fonds d'épargne.

Emplois de l'encours de livrets A et LDD non centralisés

(encours en fin d'année et montants annuels des prêts nouveaux en milliards d'euros, ratio en %)

	2010	2011	2012	2013	2014
Encours restant au bilan en fin d'année	92,5	100,4	119,9	148,7	147,9
Encours de prêts aux PME	276,5	288,8	288,7	292,5	295,3
Montant des prêts nouveaux aux PME	83,5	85,9	77,9	75,1	74,9
Ratio « Encours de prêts aux PME / Encours restant au bilan en fin d'année »	299	288	241	197	199
Ratio « Attribution de prêts nouveaux aux PME / Augmentation de la part décentralisée » ^{a)}	1 129	1 080	400	261	

a) Le calcul du ratio en 2014 n'est pas effectué du fait de la décollecte.

Source : Banque de France.

Merci de votre attention